



la DGFIP se
prépare pour les
JO 2024 ???.....



.....à défaut d'avoir préparé
GMBI !!!!!

Compte Rendu du Comité Social d'Administration Local Formation Spécialisée n°6/2023 du 28 septembre 2023

« Passer de l'intention à la réalisation »

David Trutet, 28 septembre 2023 un jour avant JF

À la suite de notre déclaration liminaire, le Président indique que nous avons une définition différente de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics. Selon lui, elle permettra plus de fluidité dans le Secteur Public Local afin de donner plus de souffle et d'efficacité à la mission.

1° Approbation du procès-verbal du CSAL FS du 24/05/2023

Vote pour à l'unanimité. Pour les prochains PV, les membres excusés devront figurer contrairement à la pratique actuelle.

2° Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention (PAP)

Suite au départ de Marie-Christine Sylvestre, les fonctions d'Assistant de Prévention (AP) reviennent à Delphine Piot. Une lettre de mission lui sera remise afin de cadrer l'exercice de cette fonction. M.Trutet précise que cette situation correspond à un « intérim » et sera résolue lors des prochaines affectations des stagiaires.

Compte tenu de la présence des élus FO-DGFIP au groupe de travail sur le DUERP, nos interrogations étaient limitées.

Des propositions de DATI (dispositif pour travailleurs isolés) sont mises en avant afin de sécuriser les interventions de certaines missions. M.Léglise (ISST) soutient ce dispositif qui a déjà fait ses preuves.

FO-DGFIP a interrogé la direction sur les suites de la visite de l'ISST sur le site de Lure. Des places réservées seront tracées (et non fléchées handicapés). Son rapport permettra l'octroi de divers financements sur cette mise en accessibilité.

100 véhicules de fonctions seront attribués au niveau national pour les sorties sur terrain lors de vérifications, Malheureusement, une fois de plus la Haute-Saône est oubliée... **Peut-être aurait-il fallu réclamer !!** La DDFIP engagera une demande pour le futur... Nous y veillerons !

FO-DGFIP a demandé des précisions quant à des espaces de co-working spécifiques. Suite au passage du Responsable de Politique Immobilière de l'État (RPIE), les surfaces occupées doivent être rationalisées. Ainsi, des déménagements au sein de la DDFIP sont en cours de réflexion. De même, le PCU pourrait occuper des locaux au sein de la DDFIP, probablement vers le Pôle Gestion Fiscale.

FO-DGFIP a demandé plus d'éclaircissements. Tout n'est qu'à l'état de projet...

→ *Espérons que les agents seront consultés !*

À terme, des espaces de travail partagé (c'est moins moderne en français !) seront installés sur chaque site du département sous réserve de financements évidemment.

FO-DGFIP a voté pour le PAP tout en gardant une vigilance sur le suivi des actions de la direction sur ces sujets !

3° Examen des fiches de signalement, des accidents de travail et des demandes portées au registre SST70

Comme déjà souligné lors de la dernière formation spécialisée, les fiches de signalement auraient dû être transmises au médecin de prévention et à l'ISST.

→ Les fiches de signalement en cours concernent des tensions au sein des services. La Direction suit ces situations et des « solutions » ont déjà été mises en place.

Deux fiches nouvelles nous seront présentées prochainement en lien avec des comportements totalement déplacés des redevables envers nos agents. Plus précisément, dans le contexte actuel de mécontentement des usagers face à la hausse de leurs taxes foncières, le SDIF fait l'objet d'outrages verbaux.

→ Il n'y a pas de nouvelle fiche relative aux accidents du travail.

→ Les précisions suivantes sont apportées suite aux demandes ayant été inscrites sur le registre SST :

– La direction nous réaffirme que des pénalités continuent d'être appliquées dans le cadre du marché de nettoyage sans effet malheureusement.

À noter que la visite de Monsieur Fournel a permis, malgré tout, un nettoyage et un rafraîchissement du 3^e étage de la DDFIP !!

– Une demande située au SPFE (réverbération du soleil sur la demi-lune) est toujours en cours d'expertise.

– Sur le site de Lure, des fuites d'eau par le toit ont été constatées. Une demande de financement sera effectuée via le CAS 723. Dans l'attente, la direction suggère l'utilisation du monte-charge en période de pluie.

4° Organisation d'un atelier de facilitation par la cellule de médiation interne de la DGFIP au service de Gestion Comptable de Luxeuil-les-Bains

Un audit fonctionnel a été mené au SGC de Luxeuil-les-Bains qui a mis en exergue quelques dysfonctionnements.

Dans le même temps, la Direction Générale a publié ses orientations sur les SGC via Ulysse national.

Ainsi, afin de mettre en place des changements organisationnels « en douceur », la direction a saisi la cellule de médiation interne pour une intervention sur deux jours au plus près des agents. Cette structure accompagne les agents dans le changement. Associer les agents pour leur expliquer ce qui est bon pour eux ... Ces ateliers seront tenus avant la fin de l'année. *A suivre !*

Un SGC jurassien (similaire à Luxeuil-les-Bains) fonctionne de manière plus efficiente !

Alors apprenons des autres ...

FO-DGFIP demande un retour sur ces ateliers et impressions des agents.

C'est à demi-mot que la direction reconnaît désormais les difficultés des SGC ! Les inquiétudes de FO-DGFIP étaient donc fondées ! Mettez dans un shaker : une absence d'harmonisation, des sous-effectifs, un nombre de budgets considérable, des absences de formations et des missions de CDL mal définies... Vous obtiendrez un cocktail destructeur de santé mentale et physique !

C'est la première mission de la cellule médiation sous cette forme depuis sa création

En Haute-Saône, nous ne bénéficions pas de crédits mais uniquement d'innovations !

5° Point budget et propositions de dépenses

Notre budget formation spécialisée est composé :

– d'une sous enveloppe régionale dédiée aux formations (SST, maniements extincteurs et conduite automobile sur piste glissante) d'un montant de 5 023€ entièrement consommée.

– d'un budget prévisionnel local où sont prévues diverses participations pour le remplacement de l'éclairage sur le parking du CFP de Lure mais aussi pour des stages de conduite sur piste glissante, des achats de voirie (miroirs pour la sécurisation de la sortie de certains de nos centres) sans oublier les « DATI » nécessaires pour la sécurité de nos agents...

Pour des raisons de simplification les élus en CSAL FS avaient autorisé des prises en charge de dépenses **courantes et réglementaires** d'un montant de 1 000 euros maximum sans consultation préalable de l'instance.

Cette facilité de gestion ne correspondait en rien à un blanc seing permettant de financer des achats n'entrant pas dans le périmètre des dépenses autorisées par le CSAL FS.

Ainsi, nous attirons l'attention sur l'irrégularité de la dépense **déjà engagée** pour le remplacement d'une échelle pour la machinerie ascenseur. Nous faisons part de notre mécontentement et demandons désormais une concertation préalable pour les dépenses présentant un doute sur leur imputabilité. Nous ne sommes pas une simple chambre d'enregistrement ! La direction prend note !

Nous veillons à la bonne utilisation de nos crédits budgétaires !

Questions diverses :

→ FO-DGFIP a demandé un rappel des règles relatives à l'interdiction de vapoter au sein de nos bureaux

→ FO-DGFIP a demandé si la direction envisageait des réflexions dans le cadre des mobilités douces, actions mises en avant sur Ulysse national et d'autres départements.

Des pistes sont en cours mais doivent correspondre aux réalités de notre département rural.

→ FO-DGFIP a demandé si des dotations supplémentaires de contractuels ont été demandées.

M.Trutet attend des réponses pour début octobre.

→ FO-DGFIP interroge la parité administrative sur la possibilité de bénéficier de contractuels pour une période d'un an dans le cadre de GMBI. Des arbitrages sont en cours sur le sujet mais le directeur se veut moyennement pessimiste.

→ FO-DGFIP souligne que les fauteuils installés au CFP de Gray dans le cadre du fond d'amélioration des conditions de vie au travail ne sont toujours pas équipés de transformateurs !

→ FO-DGFIP demande à ce que les fontaines à eau installées soient dotées de gobelets....

→ FO-DGFIP interroge le directeur sur la publication du règlement intérieur de nos instances. Celui-ci sera décliné au niveau local à partir de fin octobre.

→ FO-DGFIP précise que les boîtiers relatifs aux situations d'urgence ont été installés mais sans communication du mode d'emploi auprès des agents.

N'hésitez pas à contacter les représentants FO pour faire remonter vos besoins ou inquiétudes en matière de Santé Sécurité et Conditions de travail ou pour tout autre sujet !

Les élus : Julie BOILEAU, Pascal BAULLARD, Rachel MANGELLE, Marie-Catherine LEGRAND, Nathalie CREUSOT

Suppléante : Nathalie GUYOT



**C'EST POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**